



**MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-02**

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*  
Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*  
Canton  
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt,  
Le 05 mars à 18 heures 30,

**Date de convocation :** 14 février 2020  
**Date d'affichage :** 17 février 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers**

Étaient présent(e)s : Sophie MEURDESOF, Jean DIDIER, Fabienne PRIMA  
Dominique NAVET, Catherine VANDEKERKHOVE, David NOEL, Michèle CAFFIER,  
Jean-Pierre FLOUR, Alain FIX, Michel QUANDALLE, Valérie DRANSART Bernard  
MOUSSAY, Béatrice BOULY, Michèle AUGÉ, Michel CLABAUT.

16/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

Marie-Françoise LECAILLE (pouvoir à Dominique NAVET),  
Guy PETIT (pouvoir à Michel CLABAUT),

2/19

Absent :

Bernard GRARE

1/19

Formant la majorité des membres en exercice.

Alain FIX est nommé secrétaire de séance.

**OBJET :**

**AVENANT N° 07-02  
CREATION MAISON DES SERVICES  
ENTREPRISE ALEXANDRE LOT N° 7**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modifications et des demandes du Maître d'ouvrage au programme initialement défini.

En effet, suite à la réunion de chantier du 05 février 2020, le Maître d'Ouvrage demande d'intégrer au marché de base la pose de 5 châssis bois double vitrage avec store intégré.

Le montant de HT de l'avenant est de 2 835.63 €.

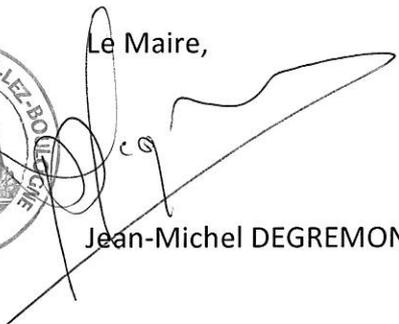
En conséquence, le montant HT total du marché s'élève à 71 747.27 €.

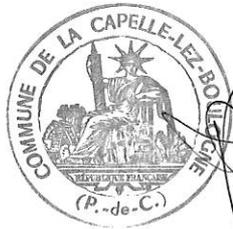
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Autorise le Maire à signer l'avenant n°07-02 de l'entreprise ALEXANDRE pour les travaux d'aménagement de la Maison des Services.

Le Conseil Municipal : les Membres présents.  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-les-Boulogne,  
Le 5 mars 2020

Le Maire,  
  
Jean-Michel DEGREMONT.



DÉPOSÉ A LA  
SOUS-PRÉFECTURE

LE

10 MARS 2020

